

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

---

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU l'arrêté de mutation du 17 juin 2024, de Madame Émilie DAMOUR à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Émilie DAMOUR, cheffe du service informatique et audiovisuel à l'École nationale de la magistrature, pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- Tous les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- La validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- La certification du service fait
- Les ordres de mission du personnel de son service
- Les certificats administratifs et attestations diverses

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LA MANDATAIRE,

Émilie DAMOUR



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA  
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



### Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et  
Recherche, Secrétariat général  
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex  
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99  
[www.enm.justice.fr](http://www.enm.justice.fr)

### Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles  
spécialisées, Département international  
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris  
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21

